# PEMBROKE
GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

# Fonds concentré Pembroke – Parts de Catégorie F

## APERÇU DU FONDS ~ Le 9 mai 2023

Ce document renferme des renseignements essentiels sur les parts de catégorie F du Fonds concentré Pembroke que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke ltée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. **Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investisssements et respecte votre tolérance au risque.**

### BREF APERÇU

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Code du fonds** | GBC991F | **Gestionnaire du fonds** | Gestion privée de placement Pembroke ltée |
| **Date de création de la série** | Le 1 avril 2020* | **Conseiller en valeurs** | Pembroke Management Ltd. |
| **Valeur totale du fonds au 31 mars 2023** | 120 251 765 $ | **Distributions** | Annuellement en décembre (le cas échéant); réinvesties automatiquement, sauf si vous demandez à votre représentant de vous les verser en espèces |
| **Ratio des frais de gestion (RFG)** | 1,30% | **Placement minimal** | Distribution limitée** |

***Du 15 octobre 2019 à la date de la création de la série, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.**

**** Les parts de catégorie F du Fonds concentré Pembroke sont offertes, à la discrétion du gestionnaire, aux investisseurs qui sont inscrits à un programme de services assortis de frais ou à un programme intégré parrainé par un courtier et qui sont assujettis à des frais annuels fondés sur l'actif au lieu de commissions sur chaque opération.**

### DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds concentré Pembroke offre aux investisseurs une croissance à long terme par l'appréciation du capital, en investissant principalement dans un nombre limité de petites et moyennes entreprises américaines et canadiennes dont le potentiel de croissance est jugé supérieur à la moyenne ou qui semblent sous-évaluées. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

### DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 mars 2023)

| | % de la valeur liquidative |
|---|---|
| Monolithic Power Systems | 9,0% |
| Siteone Landscape | 7,4% |
| Installed Building Products | 7,1% |
| Paycom Software | 7,1% |
| WNS (Holdings) | 6,5% |
| A. O. Smith | 5,8% |
| Gentherm | 5,6% |
| Shutterstock | 5,5% |
| Stoneridge | 5,4% |
| Globus | 5,2% |
| Pourcentage total des dix principaux placements | 64,6 % |
| Nombre total de placements | 18 |

### RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 31 mars 2023)

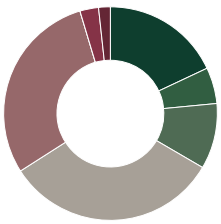

| | |
|---|---|
| Consommation discrétionnaire | 18 % |
| Services de communications | 5,5% |
| Soins de santé | 9,9 % |
| Produits industriels | 32,5 % |
| Technologies de l'information | 29,4 % |
| Immobilier | 2,8 % |
| Espèces et quasi-espèces | 1,5 % |

### QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatile varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS*

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du fonds depuis le 15 octobre 2019, qui est la date de la première évaluation des parts de catégorie F après sa conversion en fonds mutuel. La valeur du fonds a diminué deux fois. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds par le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

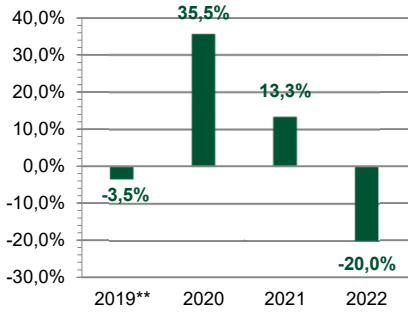


* Du 15 octobre 2019 à la date de la création de la série, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.
**La performance indiquée correspond à la performance du fonds pour la période du 15 octobre 2019 au 31 décembre 2019.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS*

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du fonds sur trois mois depuis le 15 octobre 2019, qui est la date de la première évaluation après sa conversion en fonds mutuel. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | **Rendement** | **3 mois terminés** | **Si vous aviez investi 1 000$ dans le fonds au début de cette période** |
|---|---|---|---|
| Meilleur rendement | 36,3 % | le 30 juin 2020 | votre placement augmenterait à 1 363 $ |
| Pire rendement | -20,3 % | le 31 mars 2020 | votre placement chuterait à 797 $ |

*Du 15 octobre 2019 à la date de la création de la série, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

RENDEMENT MOYEN*

Depuis sa création, les parts de catégorie F du fonds ont généré un rendement annuel composé de 7,80 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds lors de sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 273 $.

*Du 15 octobre 2019 à la date de la création de la série, les parts de catégorie F de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

## À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent une exposition spécifique aux marchés américain et canadien, qui acceptent d'investir dans un nombre restreint d'actions plutôt que dans un organisme de placement collectif traditionnel et qui peuvent tolérer une exposition au risque lié à un placement dans de plus petites sociétés ; et
- sont prêts à effectuer un placement à long terme.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu stable.

## UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucun frais d'acquisition pour ce fonds, à l'exception des frais qui pourraient être exigés par les courtiers inscrits, par leurs propres services administratifs, correspondants à au plus 3 % du prix de souscription des titres au moment du placement lors d'une acquisition par l'entremise de courtiers inscrits.

### 2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 1,33 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,30 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

| | **TAUX ANNUEL** (en % de la valeur du fonds) |
|---|---|
| **RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)**<br>Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Gestion privée de placement Pembroke ltée a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. | 1,30 % |
| **RATIO DES FRAIS D'OPÉRATIONS (RFO)**<br>Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,03 % |
| **FRAIS DU FONDS** | **1,33 %** |

**RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISION DE SUIVI**
Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

### 3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de catégorie F du fonds.

| **FRAIS** | **CE QUE VOUS PAYEZ** |
|---|---|
| Frais de négociation à court terme | Jusqu'à 2 % de la valeur des parts de catégorie F que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds. |
| Frais de gestion | Vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire appliquera au fonds des frais de gestion à l'égard des parts de catégorie F, calculés au taux annuel de 1,00 %, taxes applicables en sus. Ces frais de gestion seront cumulés quotidiennement et payés chaque mois. Le taux en vigueur s'appliquera à la Valeur liquidative, et sera imputé à titre de frais propres à cette catégorie. |

## ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

## RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke ltée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

**Toronto :**
150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
**Tél :** 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

**Montréal :**
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
**Tél :** 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.**